

ASSOCIATION ANNE-MARIE RALLION

57 rue Riquet

SIREN : 313 966 814

APE : 9499Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018



JÉGARD

CABINET JÉGARD PARIS

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

5, RUE DU HAVRE

75008 PARIS

TEL. : 01 45 31 53 37

contact@jegard.com - www.jegard.com

ASSOCIATION ANNE-MARIE RALLION

57 rue Riquet

SIREN : 313 966 814

APE : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs les membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ANNE-MARIE RALLION relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les modalités définitives d'arrêtés des résultats des exercices précédents suite à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé

que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 Juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,


Catherine SAGE
Associée

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	32 047	17 624	14 423	15 961
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	424 816	364 719	60 098	73 502
Autres	1 417 953	928 711	489 241	464 972
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	1 000		1 000	1 000
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	363		363	363
Autres	69 726		69 726	69 472
TOTAL (I)	1 945 905	1 311 054	634 851	625 270
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	2 139		2 139	1 574
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 160		1 160	2 582
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	544 638		544 638	535 075
Autres	36 877		36 877	58 256
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 794 139		1 794 139	1 483 701
Charges constatées d'avance (2)	14 778		14 778	6 595
TOTAL (III)	2 393 732		2 393 732	2 087 784
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	4 339 636	1 311 054	3 028 583	2 713 055
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Cabinet Jégard Paris
 Commissaire aux Comptes
 5 rue du Havre - 75008 PARIS

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	72 217	72 217
Ecarts de réévaluation		
Réserves	699 569	547 474
Report à nouveau	56 123	71 064
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	2 667	22 521
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	559 169	608 006
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	16 232	19 412
Provisions réglementées	343 119	270 499
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	1 749 096	1 611 194
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques	128 315	106 315
Provisions pour charges	192 601	146 653
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	47 699	54 599
Fonds dédiés sur autres ressources	7 937	7 797
TOTAL (III)	376 553	315 364
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 594	22 705
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	330 596	233 962
Dettes fiscales et sociales	488 674	469 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 030	14 012
Autres dettes	44 253	45 429
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	787	787
TOTAL (IV)	902 935	786 497
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	3 028 583	2 713 055
(1) Dont à moins d'un an	902 935	786 497
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Cabinet Négard Paris
 Commissaire aux Comptes
 5 rue du Havre - 75008 PARIS

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	451 089	376 334
Produits d'exploitation	451 089	376 334
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 150	5 700
Dons	13 689	3 540
Cotisations		
Legs et Donations		40
Produits liés à des financements réglementaires	3 128 259	3 010 408
Autres produits	1 156 816	1 168 109
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	5 098	50 390
TOTAL (I)(1)	4 759 101	4 614 521
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock matières premières et autres appro.	-565	-1 574
Autres achats et charges externes (2)	1 147 061	1 067 360
Impôts, taxes et versements assimilés	159 564	160 243
Salaires et traitements	2 223 696	2 223 571
Charges sociales	943 354	934 271
Dotations aux amortissements sur immobilisations	96 277	98 351
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants		
Dotations aux provisions	128 880	90 644
Autres charges	1 598	3 219
TOTAL (II)(3)	4 699 865	4 576 085
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	59 235	38 436
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	413	422
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (V)	413	422
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
TOTAL (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	413	422
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	59 648	38 859

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	12 555	22 053
Sur opérations en capital	5 180	2 850
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	26 002	23 238
TOTAL (VII)	43 737	48 141
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	384	3 427
Sur opérations en capital	3 610	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	98 621	18 446
TOTAL (VIII)	102 616	21 873
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-58 878	26 268
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Participations des salariés (XII)		
SOLDE INTERMEDIAIRE		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs(X)	14 547	1 560
Engagements à réaliser sur ressources affectées(XI)	12 650	44 166
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	4 817 798	4 664 645
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII)	4 815 131	4 642 124
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	2 667	22 521

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier		
(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des organismes liés		
(5) Dont intérêts concernant des organismes liés		

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 3 028 583 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 2 667 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- De l'avis n°2007-05 du Conseil national de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés
- Du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'Article L312-1 du CASF
- De l'arrêté du 12/11/2008 rendant applicable le tome 1 de l'instruction M22.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Les provisions pour litiges salariaux s'élèvent à 122 193 € et se répartissent comme suit par établissement :

- Centre Suzanne Aussaguel : 67 193 €
- Cours Hervé : 20 000 €
- ESAT Social : 20 000 €
- ESAT Production : 15 000 €

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Agencements et aménagements 10 à 15 ans,
- Installations techniques 5 à 10 ans,
- Autres 3 à 10 ans,

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour indemnités de congés payés

La provision pour congés à payer est comptabilisée en conformité avec l'avis du CNC n°2007-05 du 4 mai 2007.

La dette initiale du 1er janvier 2018 reste inscrite en moins des fonds propres en Report à nouveau débiteur.

Engagements de départ à la retraite

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comptabilisées au 31/12/2018 aux comptes administratifs présentés à la Tutelle font l'objet d'un reclassement en fonds dédiés.

Les engagements au titre des provisions pour départ à la retraite s'élèvent à 14.749 € charges comprises, pour les départs concernant le personnel âgé de plus de 50 ans (droits acquis au 31 décembre 2018), qui se décomposent ainsi :

Ateliers Rallion : 4 358 €

Cours Suzanne Aussaguel : 4 403 €

Cours Hervé : 5 988 €

Crédit Impôt Taxe sur les Salaires (CITS)

Le crédit d'impôt Taxe sur les Salaires correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté au compte 44711 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 21 687 €. Le produit correspondant a été porté au crédit du compte 631 - CITS.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 9 635 € toutes taxes.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise	64 480				64 480
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	7 737				7 737
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles					
- Réserves réglementées					
- Autres réserves	547 474	152 095			699 569
Report à nouveau	71 064	-14 941			56 123
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	22 521	-22 521	2 667		2 667
Autres fonds associatifs					
Fonds Propres					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	608 006	-48 837			559 169
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	19 412			3 180	16 232
Provisions réglementées	270 499		98 621	26 001	343 119
Droit des propriétaires					
TOTAL	1 611 194	65 796	101 288	29 182	1 749 096

Commentaire

REJET PROVISION LITIGE : 85 193 €
 REJET PROVISION IDR : 1 920 €
 REJET FONDS DEDIES STAGIAIRES : 2 943 €
 PROVISION FORMATION CITS 2017 : 24 261 €
 SOIT 65 796 €

Tableaux de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A-B+C
INDEMNITES RETRAITE	15 842	15 842	5 450	4 358	14 750
CENTRE S. AUSSAGUEL	2 943	2 943	2 943		
COURS HERVE	28 393	22 007	5 634	4 317	20 690
ESAT PRODUCTION					
ESAT SOCIAL	13 807	13 807	2 538	990	12 259
Total	60 985	54 599	16 565	9 665	47 699

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A-B+C
Dons manuels					
SIEGE	9 390	7 797	2 845	2 985	7 937
Total	9 390	7 797	2 845	2 985	7 937
Legs et donations					
Total					
Total	9 390	7 797	2 845	2 985	7 937

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations			
Immobilisations incorporelles	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations			
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements		
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 047				
TOTAL	32 047				
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.					
Installations techniques, matériel et outillages ind.	448 262		7 953		
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers	1 089 363		97 070		
Mat. de transport	78 401				
Mat. de bureau et info., mobilier	147 473		4 192		
Emballages récupérables et divers	1 454				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL	1 764 953		109 215		
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations	1 000				
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	69 835		315		
TOTAL	70 835		315		
TOTAL GENERAL	1 867 835		109 530		
Cadre B		Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				32 047	
TOTAL				32 047	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.					
Installations techniques, matériel et outillages ind.			31 399	424 816	
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers				1 186 432	
Mat. de transport				78 401	
Mat. de bureau et info., mobilier				151 665	
Emballages récupérables et divers				1 454	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			31 399	1 842 769	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				1 000	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			61	70 089	
TOTAL			61	71 089	
TOTAL GENERAL			31 460	1 945 905	

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	16 086	1 538		17 624
	16 086	1 538		17 624
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencs. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	374 760	17 747	27 788	364 719
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	685 495	49 926		735 421
Matériel de transport	44 925	7 455		52 381
Mat. de bureau et informatique, mobilier	121 299	19 611		140 910
Emballages récup. et divers				
	1 226 479	94 739	27 788	1 293 430
TOTAL GENERAL	1 242 565	96 277	27 788	1 311 054

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencs. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/1992					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées	270 499	98 621	26 001		343 119
TOTAL I	270 499	98 621	26 001		343 119
Provisions pour risques de charges					
Provisions pour litiges	100 193	107 193		85 193	122 193
Provisions pour garanties données aux usagers, adhérents					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations	45 843				45 843
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	106 932	21 687		-24 261	152 880
TOTAL II	252 968	128 880		60 932	320 917
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participations					
Sur autre immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	523 468	227 501	26 001	60 932	664 036
- d'exploitation		128 880			
Dont dotations et reprises : - financières					
- exceptionnelles		98 621	26 002		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)					

Cabinet Jégari Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	363		363
Autres immobilisations financières	69 726		69 726
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	544 638	544 638	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 901	1 901	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	15 492	15 492	
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	19 484	19 484	
Charges constatées d'avance	14 778	14 778	
TOTAL	666 382	596 294	70 089
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaire

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	330 596	330 596		
Personnel et comptes rattachés	77 944	77 944		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	321 924	321 924		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	88 805	88 805		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 030	22 030		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	44 253	44 253		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	787	787		
TOTAL	886 340	886 340		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaire

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	130 687.68	132 007.14
Autres créances	21 266.47	41 023.60
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	413.08	410.00
TOTAL	152 367.23	173 440.74

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	130 687.68	132 007.14
41810000 FACT A ETABLIR	41 773.63	42 702.41
41811000 FACTURES A ETABLIR	88 868.45	89 229.28
41820000 CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	45.60	75.45
Autres créances	21 266.47	41 023.60
40980000 RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	519.84	1 424.94
43870000 ORGAN SOC,PROD A RECEV	1 901.41	4 086.82
46870000 DIVERS PROD A RECEVOIR	1 110.27	112.88
46871000 PRODUIT A RECEVOIR FORMATION	17 734.95	35 398.96
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	413.08	410.00
51870000 INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	413.08	410.00
TOTAL	152 367.23	173 440.74

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 472.77	119 752.72
Dettes fiscales et sociales	333 243.25	298 280.58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 688.00	10 688.00
TOTAL	469 404.02	428 721.30

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 472.77	119 752.72
40810000 FOURN.FACT.NON PARVENUES	125 472.77	119 752.72
Dettes fiscales et sociales	333 243.25	298 280.58
42820000 DETTES PROV CONG A PAYER	70 780.69	82 862.19
43820000 CHARGES SOC/CONG A PAYER	31 062.78	35 054.13
43860000 AUTRES CH. SOC A PAYER	142 594.31	97 545.31
44820000 CHAR FISC/CONG A PAYER	7 501.64	9 671.92
44860000 AUTR.CHARG.FISC.A PAYER	81 303.83	73 147.03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 688.00	10 688.00
46860000 AUTRES CHARGES A PAYER	10 688.00	10 688.00
TOTAL	469 404.02	428 721.30

Cabinet Jégard Paris
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation	787	787
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	787	787

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'exploitation	14 778	6 595
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	14 778	6 595

Ventilation du résultat de l'exercice (Suite)

Ventilation du résultat de l'exercice	Résultat net comptable	A affecter sur projet(s) associatif(s) ou sur résultat(s) antérieur(s) repris	Résultat net comptable restant à affecter	Obs.
	A	B	A+B	
Résultats hors contrôle des tiers financeurs				
SIEGE	-2 266		-2 266	
ESAT PRODUCTION	89 004		89 004	
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
ESAT SOCIAL	-6 542	14 175	7 633	
COURS HERVE	-55 696	101 010	45 314	
CENTRE S.AUSSAGUEL	-21 833	1 728	-20 105	
TOTAL	2 667	116 913	119 580	

Commentaire